

Royaume du Maroc



Ministère de l'Aménagement du Territoire National,
de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville

CONTRAT-PROGRAMME REGIONAL
Région Guelmim-Oued Noun
AU TITRE DE LA PERIODE 2017 - 2021

Octobre 2017

Cadre référentiel

Le présent Contrat - programme s'inscrit dans le cadre :

- **des principes consacrés par la Constitution :**
 - en matière de bonne gouvernance : Les principes fondamentaux de la bonne gouvernance des services publics sont mis en exergue dans le Titre XII intitulé «De la bonne gouvernance - Principes généraux » ;
 - en matière de planification stratégique, d'aménagement du territoire et d'urbanisme ;
 - en matière de reddition des comptes cités plus particulièrement dans l'article 154 de la Constitution, et qui instaure clairement la liaison entre la responsabilité et la reddition des comptes ;
 - en matière d'accès à un logement décent, article 31, qui stipule que : « L'Etat, les établissements publics et les collectivités territoriales œuvrent à la mobilisation de tous les moyens à disposition pour faciliter l'égal accès des citoyennes et des citoyens aux conditions leur permettant de jouir des droits :... à un logement décent au développement durable, à un environnement sain, ... » ;
 - en matière de suivi et évaluation ; principes cités dans plusieurs articles de la Constitution, notamment les articles 13-101-148 et 156

- **Des orientations Royales** en matière d'Aménagement du Territoire National, d'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville ;

- **Des engagements du programme gouvernemental** dans les domaines de l'aménagement du territoire national, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville ;

- **Des attributions du Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville** qui a la charge de :
 - Elaborer la politique gouvernementale dans le domaine de l'aménagement du territoire au niveau national et régional ;
 - Entreprendre les mesures nécessaires pour assurer la couverture du territoire national en documents d'urbanisme et développer les espaces territoriaux intégrés, durables et compétitifs en coordination avec l'ensemble des intervenants dans ces domaines ;
 - Veiller à la formation et à la qualification des cadres techniques dans les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et de l'architecture.
 - définir et mettre en œuvre la politique gouvernementale en matière de lutte contre l'habitat insalubre, de la promotion de l'habitat social et de la réalisation des projets rentrant dans le cadre de la politique de la ville.

- **Des objectifs stratégiques du Ministère**

- OS 1 : Adopter un modèle renouvelé de la politique d'aménagement du territoire
- OS 2 : Mettre en place une politique urbaine renouvelée
- OS 3 : Résorber les écarts de développement entre les territoires et renforcer la cohésion sociale
- OS 4 : Réduire le déficit en logement, diversifier et valoriser l'offre pour garantir la qualité et la durabilité
- OS 5 : Renforcer le cadre institutionnel et réglementaire, et améliorer les outils de gouvernance et de formation
- OS 6 : Internationaliser l'expertise et renforcer le partenariat Sud-Sud

TITRE I : DISPOSITIONS GENERALES

Article premier : Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet de fixer les engagements des représentations régionales et locales du Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville, au niveau de la région de Guelmim-Oued Noun pour la période 2017-2021. Il détermine également l'appui et l'accompagnement que les services centraux du Ministère mettront à leur disposition pour exécuter les programmes convenus.

Article 2 : Durée du contrat

Le présent Contrat-programme porte sur un plan d'actions quinquennal 2017 - 2021. Au terme de chaque exercice, les prévisions budgétaires et les programmes relatifs aux exercices restants pourront être éventuellement mis à jours en fonction des contraintes ou opportunités du contexte et de l'environnement et des performances de réalisation de l'exercice achevé.

TITRE II : ENGAGEMENTS DES REPRESENTATIONS REGIONALES ET LOCALES RELEVANT DU MINISTERE

Article 3 : Mise en œuvre des plans d'actions

Les représentations régionales et locales du Ministère s'engagent à réaliser les actions, projets et programmes prévus dans le cadre du plan d'actions et à mobiliser tous les moyens nécessaires à cet effet.

Article 4 : Suivi - Evaluation du plan d'action

Les représentations régionales et locales du Ministère s'engagent à La mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation et d'audit des projets et des programmes subventionnées et à l'établissement des rapports et de pièces périodiques conformément au calendrier et aux échéances prescrits, notamment par le plan d'actions, objet du présent Contrat.

Lesdites représentations s'engagent, à travers l'Inspection Régionale de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire National et la Direction Régionale de l'Habitat et de la Politique de la Ville, à soumettre le programme régional, éventuellement réexaminé et réévalué, aux services centraux avant le 1^{er} décembre de chaque année, délai de rigueur.

L'inspecteur Régional de l'Aménagement du Territoire National et de l'Urbanisme et le Directeur Régional de l'habitat et de la Politique de la ville s'engagent à établir et à soumettre des rapports mensuels sur l'évaluation de l'état de la mise en œuvre de l'ensemble des actions et des activités retenues, **avant le 25 de chaque mois**, selon les canevas des situations arrêtées pour l'évaluation de la mise en œuvre des actions, projets et programmes inscrits dans le cadre du Contrat-programme. L'objectif étant d'anticiper et de réagir à temps aux différentes contraintes qui peuvent surgir au cours de l'exécution du Contrat-programme.

TITRE III : ENGAGEMENTS DES SERVICES CENTRAUX

Article 5: Mobilisation et mise en place des crédits

Les Directions Centrales s'engagent à notifier les crédits correspondants et à mettre à la disposition des entités déconcentrées et services territoriaux relevant du Ministère les ressources financières correspondantes aux programmes figurant sur les états récapitulatifs joints au présent Contrat, en fonction des disponibilités budgétaires.

Article 6: Assistance et appui

Les Directions Centrales s'engagent à porter leurs concours aux services déconcentrés du Ministère, en matière de conception et de mise en œuvre des programmes dans les domaines méthodologique et procédural, en matière d'outils de suivi et de contrôle de gestion, en particulier la mise en place d'observatoires et de systèmes d'information.

Article 7 : Echange d'informations

Les Directions Centrales s'engagent à informer, par écrit, les services déconcentrés des suites réservées aux demandes d'orientations, de conseils et à toute doléance formulée par lesdits services sur les différents aspects du présent budget-programme, dans un délai ne **dépassant pas 15 jours**, à compter de la date de leur réception.

TITRE IV : PLAN D' ACTIONS REGIONAL 2017-2021

Article 8 : Plan d'actions

Le plan d'actions 2017-2021, objet du présent Contrat, est présenté dans le tableau récapitulatif figurant en annexe, selon les objectifs stratégiques du Ministère.

Des fiches projet/actions détaillées, sont aussi jointes en annexe au présent Contrat.

Article 9 : Entrée en vigueur du contrat

Le présent contrat entre en vigueur à compter de la date de sa signature.

Fait en exemplaires en langue française.

A le,

ANNEXE

I. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET PROJETS DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

ACTIONS PAR OBJECTIFS		ECHEANCIER					Cout de l'opération	Participation du Ministère	Entité Responsable	OBSERVATIONS
		2017	2018	2019	2020	2021				
Objectif spécifique :Appui au développement en milieu rural à travers le FDRZM										
1	Projets de développement rural financés dans le cadre du FDRZM			janvier			2 Mdh	1 Mdh	IRATU	Dans le cadre de partenariats
	- construction et équipement d'un foyer de solidarité sociale (commune de Tagant)									
	2	- Aménagement de la route reliant laqsabi à Tissagnane (Commune Laqsabi)		Janvier				5 Mdh		
3	- Construction d'un centre de service pour la femme et l'enfant (Commune d'Ifrane Anti Atlas)		mars				0.30 Mdh	0.15 Mdh		

II. URBANISME ET ARCHITECTURE

ACTIONS PAR OBJECTIFS		ECHEANCIER					Cout de l'opération	Participation du Ministère	Entité Responsable	OBSERVATIONS
		Avant 2017	2017	2018	2019	2020				
	1^{er} Objectif spécifique : Généralisation de la couverture par les documents d'urbanisme									
4	Elaboration du SDAU du littoral Guelmim- Sidi Ifni-Tantan		Juillet	décembre			4.5 Mdh	4.5 Mdh	AUGS	
5-19	Réalisation de 15 plans d'Aménagement		04 PA	08 PA	03 PA		5.35 Mdh	5.35 Mdh	AUGS	Financé 100% par l'AUGS
20-34	Réalisation de 15 Plans de développement		05 PDAR	06 PDAR	04 PDAR		1.35 Mdh	1.35 Mdh	AUGS	Financé 100% par l'AUGS
	2^{ème} Objectif spécifique: Réalisation des études prospectives du développement Urbain et durable et revalorisation des anciennes Medinas									
35	Plan de sauvegarde de la Médina de Guelmim		Février	Décembre			0.3 Mdh	0.3 Mdh	AUGS	Financé 100% par l'AUGS
36	Elaboration d'une charte architecturale et de développement durable des Oasis des provinces de Guelmim et Assa-Zag		Février	décembre			0.3 Mdh	0.3 Mdh	AUGS	Financé 100% par l'AUGS
37	Elaboration d'une carte d'aptitude à l'urbanisation des provinces de la région			Septembre		Novembre	28 Mdh	07 Mdh	AUGS	
38	Elaboration d'une étude des centres émergents			Septembre		Juin	0.65 Mdh	0.65 dh	AUGS	Financé 100% par l'AUGS
39	Elaboration d'une étude de mobilisation du foncier					Septembre	0.5 Mdh	0.5 Mdh	AUGS	Financé 100% par l'AUGS

ACTIONS PAR OBJECTIFS		ECHEANCIER						Cout de l'opération	Participation du Ministère	Entité Responsable	OBSERVATIONS
		Avant 2017	2017	2018	2019	2020	2021				
	3^{ème} Objectif spécifique : Assistance technique dans le monde rural										
40	Assistance technique et architecturale dans le milieu rural			Mars			Juin	12 Mdh	06 Mdh	AUGS	Réalisation des études foncières, levées topographiques et des restructurations
41	Assistance et Accompagnement des acteurs locaux		3 sessions	3 sessions	3 sessions	3 sessions	3 sessions	0.5 Mdh	0.5 Mdh	AUGS	Programmation de cycles de formation au profit des acteurs locaux (période octobre-mars)
	4^{ème} Objectif spécifique : la réalisation des études de restructuration										
42-52	Réalisation de 23 plans de restructuration		05 PR	07 PR	05 PR	03 PR	03 PR	0.88	0.88	AUGS	Financé à 100% par l'AUGS

III. HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE

ACTIONS PAR OBJECTIFS		ECHEANCIER						Cout du projet	Participation du Ministère	Entité Responsable	OBSERVATIONS
		Avant 2017	2017	2018	2019	2020	2021				
Objectif spécifique : Mise à niveau des quartiers sous-équipés											
53	Mise à niveau de la ville de Guelmim	Février 2014		Décembre				108,75 Mdh	108,75 Mdh	DRHPV	
54	Mise à niveau de la ville de Sidi Ifni		Avril	Décembre				55 Mdh	55 Mdh	DRHPV	
55	Mise à niveau de la Commune de Mirelft		Décembre		Décembre			40mdhs	40mdhs	DRHPV	
56	Mise à niveau des communes de la province d'Assa -Zag		Octobre	Décembre				43mdhs	43mdhs	DRHPV	
57	Mise à niveau de la ville de Tan Tan		Octobre	Décembre				25mdhs	25mdhs	DRHPV	
58	Mise à niveau de la commune d'Elouatia		Octobre	Décembre				20mdhs	20mdhs	DRHPV	
59	Mise à niveau la commune de Lakhssass		Janvier	Décembre				18mdhs	16mdhs	DRHPV	
60	Mise à niveau de la commune de Lakhssass		Décembre		Décembre			29mdhs	27mdhs	DRHPV	
61	Convention de partenariat avec la région au milieu rural.(mise à niveau)			Mars			Décembre	150mdhs	100mdhs	DRHPV	
2er Objectif spécifique : Augmenter l'offre en habitat											
62	Achèvement des travaux du lotissement BabSahra à Guelmim	Avril2013		Décembre 2018				56.97mdhs	56.97mdhs	DRHPV	

4. GOUVERNANCE ET ACTIONS TRANSVERSALES

ACTIONS PAR OBJECTIFS		ECHEANCIER					Cout global de l'opération	Participation du Ministère	Entité Responsable	OBSERVATIONS
		2017	2018	2019	2020	2021				
	Objectif spécifique : Gouvernance et amélioration des moyens de communication et de coopération									
63	La mise en place d'un géoportail régional		Septembre	novembre			0.8		AUGS	Fiancé à 100% par l'AUGS
64	La réalisation des guides et référentiels portant sur les sites à caractère touristique et historique		Novembre				0.3		AUGS	Fiancé à 100% par l'AUGS



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Fiche Projet / Action

Intitulé du projet /action	Accompagnement à l'élaboration du schéma régional d'Aménagement du territoire
-----------------------------------	---

1. ENTITE RESPONSABLE : CONSEIL REGIONAL

2. OBJECTIFS :

- Asseoir les bases d'une vision cohérente de développement prospective basée sur des espaces de projets adaptés à la Région de Guelmim Oued Noun;
- Assurer l'actualisation du Programme d'Actions Régional Intégré (PARI à long terme 2016-2040) .
- Définir les projets prioritaires, à court terme, qui composeront le Programme Régional de Développement.

3. PHASAGE DU PROJET/ACTION :

DELAI GLOBAL: 4 MOIS

DATE DEBUT :FIN JANVIER 2017

DATE FIN: PREVU FIN 2017

PHASES 1: Mission préliminaire et Diagnostic stratégique (6 semaines)

Phase 2:Elaboration du SRAT (1 mois),

Phase 3: SRAT définitif et Elaboration du PARI (6 semaines),

4. MONTANT EN TTC :

Le montant du projet : 4,8 MDHS

5. PARTENAIRES IMPLIQUES :

- IRATU
- DADT

6. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

Etablissement de l'actualisation du SRAT en cours (Mission 1 finalisée)



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Fiche Projet / Action N°1

Intitulé du projet /action	Projets de développement rural financés dans le cadre du FDRZM construction et équipement d'un foyer de solidarité sociale (commune de Tagant)
-----------------------------------	---

1. ENTITE RESPONSABLE : CONSEIL PROVINCIAL

2. OBJECTIFS :

- Fournir les conditions favorables pour assurer l'éducation et l'intégration des enfants délaissés.
- création d'un environnement familial au profit des enfants ciblés.

3. PHASAGE DU PROJET/ACTION :

- Lancement du projet prévu début 2019

4. MONTANT EN TTC :

Le montant du projet : 2MDHS dont 1 MDH contribution du FDRZM

5. PARTENAIRES IMPLIQUES :

- IRATU
- communes
- Association des femmes et des jeunes de Oued Noun
- ADS

6. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

L'acquisition du terrain pose problème.



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Fiche Projet / Action N°2

Intitulé du projet /action	Projets de développement rural financés dans le cadre du FDRZM Aménagement de la route reliant laqsabi à Tissagnane (Commune Laqsabi)
---------------------------------------	--

1. ENTITE RESPONSABLE : APDS

2. OBJECTIFS :

- Faciliter le déplacement des citoyens entre les deux centres concernés
- Ouvrir de nouvelles perspectives d'urbanisation.

3. PHASAGE DU PROJET/ACTION :

- Lancement du projet prévu début 2018

4. MONTANT EN TTC :

Le montant du projet : 5 MDHS dont 2,5 MDH contribution du FDRZM

5. PARTENAIRES IMPLIQUES :

- IRATU
- communes
- APDS

6. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

Etudes sont achevées en 2016

En attente du lancement de projet par l'APDS



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Fiche Projet / Action N°3

Intitulé du projet /action	Projets de développement rural financés dans le cadre du FDRZM Construction d'un centre de service pour la femme et l'enfant (Commune d'Ifrane Anti Atlas)
-----------------------------------	---

1. ENTITE RESPONSABLE : COMMUNE D'IFRANE ANTI ATLAS

2. OBJECTIFS :

- Sensibilisation des femmes de la commune: Cours d'alphabétisation pour l'acquisition des connaissances et des compétences de base [de lecture et d'écriture.
- Développer les compétences des femmes en matière des métiers et des activités génératrices de revenu
- Création d'une crèche pour les enfants des femmes ciblées.

3. PHASAGE DU PROJET/ACTION :

- Lancement du projet prévu mars 2018

4. MONTANT EN TTC :

Le montant du projet : 0,3 MDHS dont 0,15 MDH contribution du FDRZM

5. PARTENAIRES IMPLIQUES :

- IRATU
- communes
- l'association Anarouz pour la femme et l'enfant

6. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

La réalisation du projet est tributaire au versement du crédit par l'ordonnateur (Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime et des Eaux et Forêts).



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Fiche Projet / Action N°4

Intitulé du projet /action	Elaboration du SDAU du littoral Guelmim- Sidi Ifni-Tantan
-----------------------------------	---

1. ENTITE RESPONSABLE :

AGENCE URBAINE DE GUELMIM ES-SMARA

2. OBJECTIFS :

- Détermination des choix et les options d'aménagement à long terme (25 ans),
- Détermination des zones nouvelles d'urbanisation et les dates à compter desquelles elles pourront être ouvertes à l'urbanisation,
- La destination générale des sols en déterminant la localisation

3. PHASAGE DU PROJET /ACTION :

- Durée : 17 mois
- **04 phases** pour la réalisation de l'étude : Analyse Territoriale et Enjeux de Développement (**4 mois**), Stratégies d'Aménagement et de Développement et Carte du SDAU (**3 mois**), Documents de concertations réglementaires (**4 mois**), Le SDAU du Littoral de Guelmim Sidi Ifni : Documents Finaux (**2 mois**).

4. MONTANT EN TTC :

4.500.000,00 DH (FINANCEMENT A HAUTEUR DE 100% PAR LE MATUHPV)

5. PARTENAIRES IMPLIQUES :

- **MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE NATIONAL, DE L'URBANISME DE L'HABITAT ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE (MAITRE D'OUVRAGE)**
- **COLLECTIVITES TERRITORIALES**
- **SERVICES EXTERIEURS**

6. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

- Phase de démarrage : rapport d'établissement en cours et ateliers de concertation prévus au début du mois d'octobre 2017.
- Date de lancement juillet 2017
- Date d'achèvement décembre 2018



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Fiche Projet / Action N°5

Intitulé du projet /action	Réalisation du plan d'Aménagement de Guelmim
-----------------------------------	---

1. ENTITE RESPONSABLE :

AGENCE URBAINE DE GUELMIM ES-SMARA

2. OBJECTIFS :

- Détermination des choix et les options d'aménagement à moyen terme (10 ans),
- La mise en place d'un document de référence permettant la détermination des orientations majeurs en matière d'urbanisation et d'aménagement ;

3. PHASAGE DU PROJET /ACTION :

- Rapport méthodologique **(2 mois)**, Diagnostic **(3 mois)**, Variantes d'aménagement **(3mois)**, plan d'aménagement avec règlement et note de présentation **(2 mois)**, CTL **(2 mois)**, EP-DC **(2mois)**, Homologation **(12 mois)**.
- Durée : 12 mois.

4. MONTANT EN TTC :

849.600,00 DH FINANCEMENT A HAUTEUR DE 100%PAR LES MOYENS DE L'AUGS

5. PARTENAIRES IMPLIQUES :

- **MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE NATIONAL, DE L'URBANISME DE L'HABITAT ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE**
- **COLLECTIVITES TERRITORIALES CONCERNEES.**

6. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

- Le PA de Guelmim est en phases finales (enquêtes publiques et homologations)



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Fiche Projet / Action N°6

Intitulé du projet /action	Réalisation du plan d'Aménagement d'Asrir-Tighmert
-----------------------------------	---

7. ENTITE RESPONSABLE :

AGENCE URBAINE DE GUELMIM ES-SMARA

8. OBJECTIFS :

- Détermination des choix et les options d'aménagement à moyen terme (10 ans),
- La mise en place d'un document de référence permettant la détermination des orientations majeurs en matière d'urbanisation et d'aménagement ;

9. PHASAGE DU PROJET /ACTION :

- Rapport méthodologique **(2 mois)**, Diagnostic **(3 mois)**, Variantes d'aménagement **(3mois)**, plan d'aménagement avec règlement et note de présentation **(2 mois)**, CTL **(2 mois)**, EP-DC **(2mois)**, Homologation **(12 mois)**.
- Durée : 10 mois.

10. MONTANT EN TTC :

450.000,00 DH FINANCEMENT A HAUTEUR DE 100%PAR LES MOYENS DE L'AUGS

11. PARTENAIRES IMPLIQUES :

- **MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE NATIONAL, DE L'URBANISME DE L'HABITAT ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE**
- **COLLECTIVITES TERRITORIALES CONCERNEES.**

12. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

- Le PA d'Asrir-Tighmert est en phases finales (enquêtes publiques et homologations)



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Fiche Projet / Action N°7

Intitulé du projet /action	Réalisation du plan d'Aménagement de Laqsabi
-----------------------------------	---

13. ENTITE RESPONSABLE :

AGENCE URBAINE DE GUELMIM ES-SMARA

14. OBJECTIFS :

- Détermination des choix et les options d'aménagement à moyen terme (10 ans),
- La mise en place d'un document de référence permettant la détermination des orientations majeurs en matière d'urbanisation et d'aménagement ;

15. PHASAGE DU PROJET /ACTION :

- Rapport méthodologique **(2 mois)**, Diagnostic **(3 mois)**, Variantes d'aménagement **(3mois)**, plan d'aménagement avec règlement et note de présentation **(2 mois)**, CTL **(2 mois)**, EP-DC **(2mois)**, Homologation **(12 mois)**.
- Durée : 8 mois.

16. MONTANT EN TTC :

540.000,00 DH FINANCEMENT A HAUTEUR DE 100%PAR LES MOYENS DE L'AUGS

17. PARTENAIRES IMPLIQUES :

- **MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE NATIONAL, DE L'URBANISME DE L'HABITAT ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE**
- **COLLECTIVITES TERRITORIALES CONCERNEES.**

18. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

- Le PA de Laqsabi est en phases finales (enquêtes publiques et homologations)



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Fiche Projet / Action N°8

Intitulé du projet /action	Réalisation du plan d'Aménagement de Tagant
-----------------------------------	--

19. ENTITE RESPONSABLE :

AGENCE URBAINE DE GUELMIM ES-SMARA

20. OBJECTIFS :

- Détermination des choix et les options d'aménagement à moyen terme (10 ans),
- La mise en place d'un document de référence permettant la détermination des orientations majeurs en matière d'urbanisation et d'aménagement ;

21. PHASAGE DU PROJET /ACTION :

- Rapport méthodologique **(2 mois)**, Diagnostic **(3 mois)**, Variantes d'aménagement **(3mois)**, plan d'aménagement avec règlement et note de présentation **(2 mois)**, CTL **(2 mois)**, EP-DC **(2mois)**, Homologation **(12 mois)**.
- Durée : 8 mois.

22. MONTANT EN TTC :

540.000,00 DH FINANCEMENT A HAUTEUR DE 100%PAR LES MOYENS DE L'AUGS

23. PARTENAIRES IMPLIQUES :

- **MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE NATIONAL, DE L'URBANISME DE L'HABITAT ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE**
- **COLLECTIVITES TERRITORIALES CONCERNEES.**

24. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

- Le PA de Tagant est en phases finales (enquêtes publiques et homologations)



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Fiche Projet / Action N°9

Intitulé du projet /action	Réalisation du plan d'Aménagement de Tantan
-----------------------------------	--

25. ENTITE RESPONSABLE :

AGENCE URBAINE DE GUELMIM ES-SMARA

26. OBJECTIFS :

- Détermination des choix et les options d'aménagement à moyen terme (10 ans),
- La mise en place d'un document de référence permettant la détermination des orientations majeurs en matière d'urbanisation et d'aménagement ;

27. PHASAGE DU PROJET /ACTION :

- Rapport méthodologique **(2 mois)**, Diagnostic **(3 mois)**, Variantes d'aménagement **(3mois)**, plan d'aménagement avec règlement et note de présentation **(2 mois)**, CTL **(2 mois)**, EP-DC **(2mois)**, Homologation **(12 mois)**.
- Durée : 12 mois.

28. MONTANT EN TTC :

570.000,00 DH FINANCEMENT A HAUTEUR DE 100%PAR LES MOYENS DE L'AUGS

29. PARTENAIRES IMPLIQUES :

- **MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE NATIONAL, DE L'URBANISME DE L'HABITAT ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE**
- **COLLECTIVITES TERRITORIALES CONCERNEES.**

30. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

- Le projet du PA de Tantan est en 2^{ème} phase.



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Fiche Projet / Action N°10

Intitulé du projet /action	Réalisation du plan d'Aménagement de Bouizakarne
-----------------------------------	---

31. ENTITE RESPONSABLE :

AGENCE URBAINE DE GUELMIM ES-SMARA

32. OBJECTIFS :

- Détermination des choix et les options d'aménagement à moyen terme (10 ans),
- La mise en place d'un document de référence permettant la détermination des orientations majeurs en matière d'urbanisation et d'aménagement ;

33. PHASAGE DU PROJET /ACTION :

- Rapport méthodologique **(2 mois)**, Diagnostic **(3 mois)**, Variantes d'aménagement **(3mois)**, plan d'aménagement avec règlement et note de présentation **(2 mois)**, CTL **(2 mois)**, EP-DC **(2mois)**, Homologation **(12 mois)**.
- Durée : 12 mois.

34. MONTANT EN TTC :

420.000,00 DH FINANCEMENT A HAUTEUR DE 100%PAR LES MOYENS DE L'AUGS

35. PARTENAIRES IMPLIQUES :

- **MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE NATIONAL, DE L'URBANISME DE L'HABITAT ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE**
- **COLLECTIVITES TERRITORIALES CONCERNEES.**

36. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

- Le projet du PA de Bouizakarne est en 2^{ème} phase.



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Fiche Projet / Action N°11

Intitulé du projet /action	Réalisation du plan d'Aménagement d'Assa
-----------------------------------	---

37. ENTITE RESPONSABLE :

AGENCE URBAINE DE GUELMIM ES-SMARA

38. OBJECTIFS :

- Détermination des choix et les options d'aménagement à moyen terme (10 ans),
- La mise en place d'un document de référence permettant la détermination des orientations majeurs en matière d'urbanisation et d'aménagement ;

39. PHASAGE DU PROJET /ACTION :

- Rapport méthodologique (**2 mois**), Diagnostic (**3 mois**), Variantes d'aménagement (**3mois**), plan d'aménagement avec règlement et note de présentation (**2 mois**), CTL (**2 mois**), EP-DC (**2mois**), Homologation (**12 mois**).
- Durée : 06 mois.

40. MONTANT EN TTC :

263.500,00 DH FINANCEMENT A HAUTEUR DE 100%PAR LES MOYENS DE L'AUGS

41. PARTENAIRES IMPLIQUES :

- **MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE NATIONAL, DE L'URBANISME DE L'HABITAT ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE**
- **COLLECTIVITES TERRITORIALES CONCERNEES.**

42. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

- Le projet du PA d'Assa est en 2 ème phase.



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Fiche Projet / Action N°12

Intitulé du projet /action	Réalisation du plan d'Aménagement de Chbika
-----------------------------------	--

43. ENTITE RESPONSABLE :

AGENCE URBAINE DE GUELMIM ES-SMARA

44. OBJECTIFS :

- Détermination des choix et les options d'aménagement à moyen terme (10 ans),
- La mise en place d'un document de référence permettant la détermination des orientations majeurs en matière d'urbanisation et d'aménagement ;

45. PHASAGE DU PROJET /ACTION :

- Rapport méthodologique **(2 mois)**, Diagnostic **(3 mois)**, Variantes d'aménagement **(3mois)**, plan d'aménagement avec règlement et note de présentation **(2 mois)**, CTL **(2 mois)**, EP-DC **(2mois)**, Homologation **(12 mois)**.
- Durée : 12 mois.

46. MONTANT EN TTC :

REALISATION DU PA EN INTERNE

47. PARTENAIRES IMPLIQUES :

- **MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE NATIONAL, DE L'URBANISME DE L'HABITAT ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE**
- **COLLECTIVITES TERRITORIALES CONCERNEES.**

48. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

- Le projet est en phase de diagnostic (phase 1).



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Fiche Projet / Action N°13

Intitulé du projet /action	Réalisation du plan d'Aménagement de Sidi-Ifni
-----------------------------------	---

49. ENTITE RESPONSABLE :

AGENCE URBAINE DE TAROUDANT

50. OBJECTIFS :

- Détermination des choix et les options d'aménagement à moyen terme (10 ans),
- La mise en place d'un document de référence permettant la détermination des orientations majeurs en matière d'urbanisation et d'aménagement ;

51. PHASAGE DU PROJET /ACTION :

- Rapport méthodologique **(2 mois)**, Diagnostic **(3 mois)**, Variantes d'aménagement **(3mois)**, plan d'aménagement avec règlement et note de présentation **(2 mois)**, CTL **(2 mois)**, EP-DC **(2mois)**, Homologation **(12 mois)**.
- Durée : 12 mois.

52. MONTANT EN TTC :

REALISATION DU PA EN INTERNE

53. PARTENAIRES IMPLIQUES :

- **MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE NATIONAL, DE L'URBANISME DE L'HABITAT ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE**
- **COLLECTIVITES TERRITORIALES CONCERNEES.**

54. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

- Le PA de de Sidi-Ifni est **en phase de la CTL.**



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Fiche Projet / Action N°14

Intitulé du projet /action	Réalisation du plan d'Aménagement de Ben Khلیل
-----------------------------------	---

55. ENTITE RESPONSABLE :

AGENCE URBAINE DE GUELMIM ES-SMARA

56. OBJECTIFS :

- Détermination des choix et les options d'aménagement à moyen terme (10 ans),
- La mise en place d'un document de référence permettant la détermination des orientations majeurs en matière d'urbanisation et d'aménagement ;

57. PHASAGE DU PROJET /ACTION :

- Rapport méthodologique (**2 mois**), Diagnostic (**3 mois**), Variantes d'aménagement (**3mois**), plan d'aménagement avec règlement et note de présentation (**2 mois**), CTL (**2 mois**), EP-DC (**2mois**), Homologation (**12 mois**).
- Durée : 06 mois.

58. MONTANT EN TTC :

240.000,00 DH FINANCEMENT A HAUTEUR DE 100%PAR LES MOYENS DE L'AUGS

59. PARTENAIRES IMPLIQUES :

- **MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE NATIONAL, DE L'URBANISME DE L'HABITAT ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE**
- **COLLECTIVITES TERRITORIALES CONCERNEES.**

60. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

- Le PA de Ben Khلیل est en phase de diagnostic (phase 1).



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Fiche Projet / Action N°15

Intitulé du projet /action	Réalisation du plan d'Aménagement de Tioughza
-----------------------------------	--

61. ENTITE RESPONSABLE :

AGENCE URBAINE DE TAROUDANT

62. OBJECTIFS :

- Détermination des choix et les options d'aménagement à moyen terme (10 ans),
- La mise en place d'un document de référence permettant la détermination des orientations majeurs en matière d'urbanisation et d'aménagement ;

63. PHASAGE DU PROJET /ACTION :

- Rapport méthodologique (**2 mois**), Diagnostic (**3 mois**), Variantes d'aménagement (**3mois**), plan d'aménagement avec règlement et note de présentation (**2 mois**), CTL (**2 mois**), EP-DC (**2mois**), Homologation (**12 mois**).
- Durée : 06 mois.

64. MONTANT EN TTC :

378.000,00 DH FINANCEMENT A HAUTEUR DE 100%PAR LES MOYENS DE L'AU

65. PARTENAIRES IMPLIQUES :

- **MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE NATIONAL, DE L'URBANISME DE L'HABITAT ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE**
- **COLLECTIVITES TERRITORIALES CONCERNEES.**

66. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

- Le PA de Tioughza est **en cours de réalisation.**



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Fiche Projet / Action N°16

Intitulé du
projet /action

Réalisation du plan d'Aménagement d'Iminfast

67. ENTITE RESPONSABLE :

AGENCE URBAINE DE TAROUDANT

68. OBJECTIFS :

- Détermination des choix et les options d'aménagement à moyen terme (10 ans),
- La mise en place d'un document de référence permettant la détermination des orientations majeurs en matière d'urbanisation et d'aménagement ;

69. PHASAGE DU PROJET /ACTION :

- Rapport méthodologique (**2 mois**), Diagnostic (**3 mois**), Variantes d'aménagement (**3mois**), plan d'aménagement avec règlement et note de présentation (**2 mois**), CTL (**2 mois**), EP-DC (**2mois**), Homologation (**12 mois**).
- Durée : 06 mois.

70. MONTANT EN TTC :

384.000,00 DH FINANCEMENT A HAUTEUR DE 100%PAR LES MOYENS DE L'AU

71. PARTENAIRES IMPLIQUES :

- **MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE NATIONAL, DE L'URBANISME DE L'HABITAT ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE**
- **COLLECTIVITES TERRITORIALES CONCERNEES.**

72. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

- Le PA d'Iminfast est **en cours de réalisation.**



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Fiche Projet / Action N°17

Intitulé du projet /action	Réalisation du plan d'Aménagement de Zag
-----------------------------------	---

73. ENTITE RESPONSABLE :

AGENCE URBAINE DE GUELMIM ES-SMARA

74. OBJECTIFS :

- Détermination des choix et les options d'aménagement à moyen terme (10 ans),
- La mise en place d'un document de référence permettant la détermination des orientations majeurs en matière d'urbanisation et d'aménagement ;

75. PHASAGE DU PROJET /ACTION :

- Rapport méthodologique (**2 mois**), Diagnostic (**3 mois**), Variantes d'aménagement (**3mois**), plan d'aménagement avec règlement et note de présentation (**2 mois**), CTL (**2 mois**), EP-DC (**2mois**), Homologation (**12 mois**).
- Durée : 08 mois.

76. MONTANT EN TTC :

350.000,00 DH FINANCEMENT A HAUTEUR DE 100%PAR LES MOYENS DE L'AUGS

77. PARTENAIRES IMPLIQUES :

- **MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE NATIONAL, DE L'URBANISME DE L'HABITAT ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE**
- **COLLECTIVITES TERRITORIALES CONCERNEES.**

78. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

- Lancement de l'étude est prévu en novembre 2017.



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Fiche Projet / Action N°18

Intitulé du projet /action	Réalisation du plan d'Aménagement d'Ifrane Anti-Atlas
-----------------------------------	--

79. ENTITE RESPONSABLE :

AGENCE URBAINE DE GUELMIM ES-SMARA

80. OBJECTIFS :

- Détermination des choix et les options d'aménagement à moyen terme (10 ans),
- La mise en place d'un document de référence permettant la détermination des orientations majeurs en matière d'urbanisation et d'aménagement ;

81. PHASAGE DU PROJET /ACTION :

- Rapport méthodologique **(2 mois)**, Diagnostic **(3 mois)**, Variantes d'aménagement **(3mois)**, plan d'aménagement avec règlement et note de présentation **(2 mois)**, CTL **(2 mois)**, EP-DC **(2mois)**, Homologation **(12 mois)**.
- Durée : 06 mois.

82. MONTANT EN TTC :

300.000,00 DH FINANCEMENT A HAUTEUR DE 100%PAR LES MOYENS DE L'AUGS

83. PARTENAIRES IMPLIQUES :

- **MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE NATIONAL, DE L'URBANISME DE L'HABITAT ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE**
- **COLLECTIVITES TERRITORIALES CONCERNEES.**

84. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

- Lancement de l'étude est prévu en novembre 2017.



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Fiche Projet / Action N°19

Intitulé du projet /action	Réalisation du plan d'Aménagement de la Plage Blanche
-----------------------------------	--

85. ENTITE RESPONSABLE :

AGENCE URBAINE DE GUELMIM ES-SMARA

86. OBJECTIFS :

- Détermination des choix et les options d'aménagement à moyen terme (10 ans),
- La mise en place d'un document de référence permettant la détermination des orientations majeurs en matière d'urbanisation et d'aménagement ;

87. PHASAGE DU PROJET /ACTION :

- Rapport méthodologique (**2 mois**), Diagnostic (**3 mois**), Variantes d'aménagement (**3mois**), plan d'aménagement avec règlement et note de présentation (**2 mois**), CTL (**2 mois**), EP-DC (**2mois**), Homologation (**12 mois**).
- Durée : 06 mois.

88. MONTANT EN TTC :

250.000,00 DH FINANCEMENT A HAUTEUR DE 100%PAR LES MOYENS DE L'AUGS

89. PARTENAIRES IMPLIQUES :

- **MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE NATIONAL, DE L'URBANISME DE L'HABITAT ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE**
- **COLLECTIVITES TERRITORIALES CONCERNEES.**

90. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

- Lancement de l'étude est prévu en novembre 2017.



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Fiche Projet / Action N°20

Intitulé du projet /action	Réalisation du PDAR d'Amtoudi
-----------------------------------	--------------------------------------

1. ENTITE RESPONSABLE :

AGENCE URBAINE DE GUELMIM ES-SMARA

2. OBJECTIFS :

- Détermination des choix et les options d'aménagement à moyen terme (10 ans),
- La mise en place d'un document de référence permettant la détermination des orientations majeurs en matière d'urbanisation et d'aménagement ;

3. PHASAGE DU PROJET /ACTION :

- Phase 1(3mois) : Diagnostic territorial, Orientations d'aménagement et projet de plan de développement

- Phase 2 : (3 mois)
 - Plan de Développement
 - Mission I : (2 mois)
 - Dossier « Plan de développement à soumettre à l'accord et l'avis respectivement des Départements de l'Agriculture et de l'Equipement»
 - Mission II : (1 mois)

- Phase 3: homologation (1 mois)
 - Dossier : Plan de développement à soumettre à l'EP et aux DC
 - Durée : 06 mois.

4. MONTANT EN TTC :

REALISATION DU PDAR EN INTERNE

5. PARTENAIRES IMPLIQUES :

- **COLLECTIVITES TERRITORIALES CONCERNEES**

6. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

- **Le PDAR d'Amtoudi est en phases d'homologation.**



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Fiche Projet / Action N°21

Intitulé du projet /action	Réalisation du PDAR de Ras Oumlil
-----------------------------------	--

7. ENTITE RESPONSABLE :

AGENCE URBAINE DE GUELMIM ES-SMARA

8. OBJECTIFS :

- Détermination des choix et les options d'aménagement à moyen terme (10 ans),
- La mise en place d'un document de référence permettant la détermination des orientations majeurs en matière d'urbanisation et d'aménagement ;

9. PHASAGE DU PROJET /ACTION :

- Phase 1(3mois) : Diagnostic territorial, Orientations d'aménagement et projet de plan de développement
 - Phase 2 : (3 mois)
 - Plan de Développement
 - Mission I : (2 mois)
 - Dossier « Plan de développement à soumettre à l'accord et l'avis respectivement des Départements de l'Agriculture et de l'Equipement»
 - Mission II : (1 mois)
 - Phase 3: homologation (1 mois)
 - Dossier : Plan de développement à soumettre à l'EP et aux DC
- Durée : 06 mois.

10. MONTANT EN TTC :

REALISATION DU PDAR EN INTERNE

11. PARTENAIRES IMPLIQUES :

- **COLLECTIVITES TERRITORIALES CONCERNEES**

12. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

- **Le PDAR de Ras Oumlil est en phases d'homologation**



Fiche Projet / Action N°22

Intitulé du projet /action	Réalisation du PDAR d'Aday
-----------------------------------	----------------------------

13. ENTITE RESPONSABLE :

AGENCE URBAINE DE GUELMIM ES-SMARA

14. OBJECTIFS :

- Détermination des choix et les options d'aménagement à moyen terme (10 ans),
- La mise en place d'un document de référence permettant la détermination des orientations majeurs en matière d'urbanisation et d'aménagement ;

15. PHASAGE DU PROJET /ACTION :

- Phase 1(3mois) : Diagnostic territorial, Orientations d'aménagement et projet de plan de développement
 - Phase 2 : (3 mois)
 - Plan de Développement
 - Mission I : (2 mois)
 - Dossier « Plan de développement à soumettre à l'accord et l'avis respectivement des Départements de l'Agriculture et de l'Equipement»
 - Mission II : (1 mois)
 - Phase 3: homologation (1 mois)
 - Dossier : Plan de développement à soumettre à l'EP et aux DC
- Durée : 06 mois

16. MONTANT EN TTC :

REALISATION DU PDAR EN INTERNE

17. PARTENAIRES IMPLIQUES :

- **COLLECTIVITES TERRITORIALES CONCERNEES**

18. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

- Le PDAR d'Aday est en phases d'homologation



Fiche Projet / Action N°23

Intitulé du projet /action	Réalisation du PDAR de Tiglit
-----------------------------------	--------------------------------------

19. ENTITE RESPONSABLE :

AGENCE URBAINE DE GUELMIM ES-SMARA

20. OBJECTIFS :

- Détermination des choix et les options d'aménagement à moyen terme (10 ans),
- La mise en place d'un document de référence permettant la détermination des orientations majeurs en matière d'urbanisation et d'aménagement ;

21. PHASAGE DU PROJET /ACTION :

- Phase 1(3mois) : Diagnostic territorial, Orientations d'aménagement et projet de plan de développement
 - Phase 2 : (3 mois)
 - Plan de Développement
 - Mission I : (2 mois)
 - Dossier « Plan de développement à soumettre à l'accord et l'avis respectivement des Départements de l'Agriculture et de l'Equipement»
 - Mission II : (1 mois)
 - Phase 3: homologation (1 mois)
 - Dossier : Plan de développement à soumettre à l'EP et aux DC
- Durée : 06 mois

22. MONTANT EN TTC :

REALISATION DU PDAR EN INTERNE

23. PARTENAIRES IMPLIQUES :

- **COLLECTIVITES TERRITORIALES CONCERNEES**

24. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

- Le PDAR de Tiglit est en phases finales (enquêtes publiques et homologations)



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Fiche Projet / Action N°24

Intitulé du projet /action	Réalisation du PDAR de Targa Wassay
-----------------------------------	--

25. ENTITE RESPONSABLE :

AGENCE URBAINE DE GUELMIM ES-SMARA

26. OBJECTIFS :

- Détermination des choix et les options d'aménagement à moyen terme (10 ans),
- La mise en place d'un document de référence permettant la détermination des orientations majeurs en matière d'urbanisation et d'aménagement ;

27. PHASAGE DU PROJET /ACTION :

- Phase 1(3mois) : Diagnostic territorial, Orientations d'aménagement et projet de plan de développement
 - Phase 2 : (3 mois)
 - Plan de Développement
 - Mission I : (2 mois)
 - Dossier « Plan de développement à soumettre à l'accord et l'avis respectivement des Départements de l'Agriculture et de l'Equipement»
 - Mission II : (1 mois)
 - Phase 3: homologation (1 mois)
 - Dossier : Plan de développement à soumettre à l'EP et aux DC
- Durée : 06 mois

28. MONTANT EN TTC :

REALISATION DU PDAR EN INTERNE

29. PARTENAIRES IMPLIQUES :

- **COLLECTIVITES TERRITORIALES CONCERNEES**

30. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

- Le PDAR de Targa Wassay est en phases finales (enquêtes publiques et homologations) .



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Fiche Projet / Action N°25

Intitulé du projet /action	Réalisation du PDAR d'Aferket
-----------------------------------	--------------------------------------

31. ENTITE RESPONSABLE :

AGENCE URBAINE DE GUELMIM ES-SMARA

32. OBJECTIFS :

- Détermination des choix et les options d'aménagement à moyen terme (10 ans),
- La mise en place d'un document de référence permettant la détermination des orientations majeurs en matière d'urbanisation et d'aménagement ;

33. PHASAGE DU PROJET /ACTION :

- Phase 1(3mois) : Diagnostic territorial, Orientations d'aménagement et projet de plan de développement
 - Phase 2 : (3 mois)
 - Plan de Développement
 - Mission I : (2 mois)
 - Dossier « Plan de développement à soumettre à l'accord et l'avis respectivement des Départements de l'Agriculture et de l'Equipement»
 - Mission II : (1 mois)
 - Phase 3: homologation (1 mois)
 - Dossier : Plan de développement à soumettre à l'EP et aux DC
- Durée : 06 mois

34. MONTANT EN TTC :

REALISATION DU PDAR EN INTERNE

35. PARTENAIRES IMPLIQUES :

- **COLLECTIVITES TERRITORIALES CONCERNEES**

36. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

- Le PDAR d'Aferket est en phase de consultation avec les partenaires (phase 1).



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Fiche Projet / Action N°26

Intitulé du projet /action	Réalisation du PDAR d'Abtih
-----------------------------------	------------------------------------

37. ENTITE RESPONSABLE :

AGENCE URBAINE DE GUELMIM ES-SMARA

38. OBJECTIFS :

- Détermination des choix et les options d'aménagement à moyen terme (10 ans),
- La mise en place d'un document de référence permettant la détermination des orientations majeurs en matière d'urbanisation et d'aménagement ;

39. PHASAGE DU PROJET /ACTION :

- Phase 1(3mois) : Diagnostic territorial, Orientations d'aménagement et projet de plan de développement
 - Phase 2 : (3 mois)
 - Plan de Développement
 - Mission I : (2 mois)
 - Dossier « Plan de développement à soumettre à l'accord et l'avis respectivement des Départements de l'Agriculture et de l'Equipement»
 - Mission II : (1 mois)
 - Phase 3: homologation (1 mois)
 - Dossier : Plan de développement à soumettre à l'EP et aux DC
- Durée : 06 mois

40. MONTANT EN TTC :

REALISATION DU PDAR EN INTERNE

41. PARTENAIRES IMPLIQUES :

- **COLLECTIVITES TERRITORIALES CONCERNEES**

42. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

- Le PDAR d'Abtih est en phase de Diagnostic.



Fiche Projet / Action N°27

Intitulé du projet /action	Réalisation du PDAR de Sbouya
-----------------------------------	--------------------------------------

43. ENTITE RESPONSABLE :

AGENCE URBAINE DE TAROUDANT

44. OBJECTIFS :

- Détermination des choix et les options d'aménagement à moyen terme (10 ans),
- La mise en place d'un document de référence permettant la détermination des orientations majeurs en matière d'urbanisation et d'aménagement ;

45. PHASAGE DU PROJET /ACTION :

- Phase 1(3mois) : Diagnostic territorial, Orientations d'aménagement et projet de plan de développement
 - Phase 2 : (3 mois)
 - Plan de Développement
 - Mission I : (2 mois)
 - Dossier « Plan de développement à soumettre à l'accord et l'avis respectivement des Départements de l'Agriculture et de l'Equipement»
 - Mission II : (1 mois)
 - Phase 3: homologation (1 mois)
 - Dossier : Plan de développement à soumettre à l'EP et aux DC
- Durée : 06 mois

46. MONTANT EN TTC :

REALISATION DU PDAR EN INTERNE

47. PARTENAIRES IMPLIQUES :

- **COLLECTIVITES TERRITORIALES CONCERNEES**

48. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

- Le PDAR de Sbouya est **en cours de réalisation.**



Fiche Projet / Action N°28

Intitulé du projet /action	Réalisation du PDAR de Labyar
-----------------------------------	--------------------------------------

49. ENTITE RESPONSABLE :

AGENCE URBAINE DE GUELMIM ES-SMARA

50. OBJECTIFS :

- Détermination des choix et les options d'aménagement à moyen terme (10 ans),
- La mise en place d'un document de référence permettant la détermination des orientations majeurs en matière d'urbanisation et d'aménagement ;

51. PHASAGE DU PROJET /ACTION :

- Phase 1(3mois) : Diagnostic territorial, Orientations d'aménagement et projet de plan de développement
 - Phase 2 : (3 mois)
 - Plan de Développement
 - Mission I : (2 mois)
 - Dossier « Plan de développement à soumettre à l'accord et l'avis respectivement des Départements de l'Agriculture et de l'Equipement»
 - Mission II : (1 mois)
 - Phase 3: homologation (1 mois)
 - Dossier : Plan de développement à soumettre à l'EP et aux DC
- Durée : 06 mois

52. MONTANT EN TTC :

228.800,00 DH FINANCEMENT A HAUTEUR DE 100%PAR LES MOYENS DE L'AUGS

53. PARTENAIRES IMPLIQUES :

- **COLLECTIVITES TERRITORIALES CONCERNEES**

54. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

- Le PDAR de Labyar est en 1^{er} phase.



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Fiche Projet / Action N°29

Intitulé du projet /action	Réalisation du PDAR d'Ait Bouffoulne
-----------------------------------	---

55. ENTITE RESPONSABLE :

AGENCE URBAINE DE GUELMIM ES-SMARA

56. OBJECTIFS :

- Détermination des choix et les options d'aménagement à moyen terme (10 ans),
- La mise en place d'un document de référence permettant la détermination des orientations majeurs en matière d'urbanisation et d'aménagement ;

57. PHASAGE DU PROJET /ACTION :

- Phase 1(3mois) : Diagnostic territorial, Orientations d'aménagement et projet de plan de développement
 - Phase 2 : (3 mois)
 - Plan de Développement
 - Mission I : (2 mois)
 - Dossier « Plan de développement à soumettre à l'accord et l'avis respectivement des Départements de l'Agriculture et de l'Equipement»
 - Mission II : (1 mois)
 - Phase 3: homologation (1 mois)
 - Dossier : Plan de développement à soumettre à l'EP et aux DC
- Durée : 06 mois

58. MONTANT EN TTC :

228.800,00 DH FINANCEMENT A HAUTEUR DE 100%PAR LES MOYENS DE L'AUGS

59. PARTENAIRES IMPLIQUES :

- **COLLECTIVITES TERRITORIALES CONCERNEES**

60. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

- Le PDAR d'Ait Bouffoulne est en 1^{er} phase.



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Fiche Projet / Action N°30

Intitulé du projet /action	Réalisation du PDAR d'Aouint Lahna
-----------------------------------	---

61. ENTITE RESPONSABLE :

AGENCE URBAINE DE GUELMIM ES-SMARA

62. OBJECTIFS :

- Détermination des choix et les options d'aménagement à moyen terme (10 ans),
- La mise en place d'un document de référence permettant la détermination des orientations majeurs en matière d'urbanisation et d'aménagement ;

63. PHASAGE DU PROJET /ACTION :

- Phase 1(3mois) : Diagnostic territorial, Orientations d'aménagement et projet de plan de développement
 - Phase 2 : (3 mois)
 - Plan de Développement
 - Mission I : (2 mois)
 - Dossier « Plan de développement à soumettre à l'accord et l'avis respectivement des Départements de l'Agriculture et de l'Equipement»
 - Mission II : (1 mois)
 - Phase 3: homologation (1 mois)
 - Dossier : Plan de développement à soumettre à l'EP et aux DC
- est en 1^{er} phase.

64. MONTANT EN TTC :

REALISATION DU PDAR EN INTERNE

65. PARTENAIRES IMPLIQUES :

- **COLLECTIVITES TERRITORIALES CONCERNEES**

66. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

- Le PDAR d'Aouint Lahna est en phases finales (enquêtes publiques et homologations).



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Fiche Projet / Action N°31

Intitulé du projet /action	Réalisation du PDAR de L'Msied
-----------------------------------	---------------------------------------

67. ENTITE RESPONSABLE :

AGENCE URBAINE DE GUELMIM ES-SMARA

68. OBJECTIFS :

- Détermination des choix et les options d'aménagement à moyen terme (10 ans),
- La mise en place d'un document de référence permettant la détermination des orientations majeurs en matière d'urbanisation et d'aménagement ;

69. PHASAGE DU PROJET /ACTION :

- Phase 1(3mois) : Diagnostic territorial, Orientations d'aménagement et projet de plan de développement
 - Phase 2 : (3 mois)
 - Plan de Développement
 - Mission I : (2 mois)
 - Dossier « Plan de développement à soumettre à l'accord et l'avis respectivement des Départements de l'Agriculture et de l'Equipement»
 - Mission II : (1 mois)
 - Phase 3: homologation (1 mois)
 - Dossier : Plan de développement à soumettre à l'EP et aux DC
- Durée : 6 mois.

70. MONTANT EN TTC :

250.000,00 DH FINANCEMENT A HAUTEUR DE 100%PAR LES MOYENS DE L'AUGS

71. PARTENAIRES IMPLIQUES :

- **COLLECTIVITES TERRITORIALES CONCERNEES**

72. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

- Le Lancement du PDAR est prévu en2019.



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Fiche Projet / Action N°32

Intitulé du projet /action	Réalisation du PDAR de Tilmzoune
-----------------------------------	---

73. ENTITE RESPONSABLE :

AGENCE URBAINE DE GUELMIM ES-SMARA

74. OBJECTIFS :

- Détermination des choix et les options d'aménagement à moyen terme (10 ans),
- La mise en place d'un document de référence permettant la détermination des orientations majeurs en matière d'urbanisation et d'aménagement ;

75. PHASAGE DU PROJET /ACTION :

- Phase 1(3mois) : Diagnostic territorial, Orientations d'aménagement et projet de plan de développement
 - Phase 2 : (3 mois)
 - Plan de Développement
 - Mission I : (2 mois)
 - Dossier « Plan de développement à soumettre à l'accord et l'avis respectivement des Départements de l'Agriculture et de l'Equipement»
 - Mission II : (1 mois)
 - Phase 3: homologation (1 mois)
 - Dossier : Plan de développement à soumettre à l'EP et aux DC
- Durée : 06 mois.

76. MONTANT EN TTC :

250.000,00 DH FINANCEMENT A HAUTEUR DE 100%PAR LES MOYENS DE L'AUGS

77. PARTENAIRES IMPLIQUES :

- **COLLECTIVITES TERRITORIALES CONCERNEES**

78. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

- Le Lancement du PDAR est prévu en 2019.



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Fiche Projet / Action N°33

Intitulé du projet /action	Réalisation du PDAR de Touizgui
-----------------------------------	--

79. ENTITE RESPONSABLE :

AGENCE URBAINE DE GUELMIM ES-SMARA

80. OBJECTIFS :

- Détermination des choix et les options d'aménagement à moyen terme (10 ans),
- La mise en place d'un document de référence permettant la détermination des orientations majeurs en matière d'urbanisation et d'aménagement ;

81. PHASAGE DU PROJET /ACTION :

- Phase 1(3mois) : Diagnostic territorial, Orientations d'aménagement et projet de plan de développement
 - Phase 2 : (3 mois)
 - Plan de Développement
 - Mission I : (2 mois)
 - Dossier « Plan de développement à soumettre à l'accord et l'avis respectivement des Départements de l'Agriculture et de l'Equipement»
 - Mission II : (1 mois)
 - Phase 3: homologation (1 mois)
 - Dossier : Plan de développement à soumettre à l'EP et aux DC
- Durée : 06 mois.

82. MONTANT EN TTC :

200.000,00 DH FINANCEMENT A HAUTEUR DE 100%PAR LES MOYENS DE L'AUGS

83. PARTENAIRES IMPLIQUES :

- **COLLECTIVITES TERRITORIALES CONCERNEES**

84. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

- Le Lancement du PDAR est prévu en 2019.



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Fiche Projet / Action N°34

Intitulé du projet /action	Réalisation du PDAR d'Almahbes
-----------------------------------	---------------------------------------

85. ENTITE RESPONSABLE :

AGENCE URBAINE DE GUELMIM ES-SMARA

86. OBJECTIFS :

- Détermination des choix et les options d'aménagement à moyen terme (10 ans),
- La mise en place d'un document de référence permettant la détermination des orientations majeurs en matière d'urbanisation et d'aménagement ;

87. PHASAGE DU PROJET /ACTION :

- Phase 1(3mois) : Diagnostic territorial, Orientations d'aménagement et projet de plan de développement
 - Phase 2 : (3 mois)
 - Plan de Développement
 - Mission I : (2 mois)
 - Dossier « Plan de développement à soumettre à l'accord et l'avis respectivement des Départements de l'Agriculture et de l'Equipement»
 - Mission II : (1 mois)
 - Phase 3: homologation (1 mois)
 - Dossier : Plan de développement à soumettre à l'EP et aux DC
- Durée : 06 mois.

88. MONTANT EN TTC :

200.000,00 DH FINANCEMENT A HAUTEUR DE 100%PAR LES MOYENS DE L'AUGS

89. PARTENAIRES IMPLIQUES :

- **COLLECTIVITES TERRITORIALES CONCERNEES**

90. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

- Le Lancement du PDAR est prévu en 2019.



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Fiche Projet / Action N°35

Intitulé du projet /action	Plan de sauvegarde de la Médina de Guelmim
-----------------------------------	---

1. ENTITE RESPONSABLE :

AGENCE URBAINE DE GUELMIM ES-SMARA

2. OBJECTIFS :

- Elaboration d'un plan de sauvegarde/PA de l'ancienne Médina,
- Définition des grandes options d'aménagement,
- Revalorisation de la Médina dans ses relations avec les centres urbains environnants.

3. PHASAGE DU PROJET /ACTION :

- Durée : 20 mois

09 phases pour la réalisation de l'étude : Le rapport préliminaire (**2 mois**), Le rapport d'analyse et de diagnostic(**6mois**), Le document de synthèse intermédiaire(**2 mois**), Les documents de concertation au 1/2000 (**2 mois**), Le document de concertation au 1/1000 (**2 mois**), Les documents de concertation au 1/1000 modifiés(**2 mois**), Les documents destinés aux besoins de la mise en œuvre des procédures d'instruction(**2 mois**), Les documents finaux(**1 mois**), Le document de synthèse final(**1 mois**).

4. MONTANT EN TTC :

300.000,00 DH FINANCEMENT A HAUTEUR DE 100% PAR L'AUGS

5. PARTENAIRES IMPLIQUES :

COMMUNE DE GUELMIM

6. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

- **1ERE PHASE : RAPPORT PRELIMINAIRE EN COURS (10%)**
- **DATE DE LANCEMENT FEVRIER 2017**
- **DATE D'ACHEVEMENT DECEMBRE 2018**



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Fiche Projet / Action N°36

Intitulé du projet /action	Elaboration d'une charte architecturale et de développement durable des Oasis des provinces de Guelmim et Assa-Zag
-----------------------------------	--

1. ENTITE RESPONSABLE :

AGENCE URBAINE DE GUELMIM ES-SMARA

2. OBJECTIFS :

- Préservation et mise en valeur de l'espace oasien au niveau des provinces de la région,
- Maitrise des opérations urbanistiques au niveau des oasis.

3. PHASAGE DU PROJET /ACTION :

- Durée : 12 mois
- **03 phases** pour la réalisation de l'étude : Approche Méthodologique (**3 mois**), Analyse Contextuelle et Enjeux de Développement (**6 mois**), charte d'architecture et de développement durable (**3 mois**),.

4. MONTANT EN TTC :

300.000,00 DH FINANCEMENT A HAUTEUR DE 100% PAR L'AUGS

5. PARTENAIRES IMPLIQUES :

- **COLLECTIVITES TERRITORIALES**

6. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

- **1ERE PHASE : APPROCHE METHODOLOGIQUE EN COURS (20%).**
- **DATE DE LANCEMENT : FEVRIER 2017**
- **DATE D'ACHEVEMENT : DECEMBRE 2018**



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Fiche Projet / Action N°37

Intitulé du projet /action	Réalisation d'une carte d'aptitude à l'urbanisation des provinces de la région
-----------------------------------	--

1. ENTITE RESPONSABLE :

AGENCE URBAINE DE GUELMIM ES-SMARA

2. OBJECTIFS :

- Définition des zones à risques ;
- Ouverture de nouvelles perspectives d'urbanisation.

3. PHASAGE DU PROJET /ACTION :

- l'élaboration de la carte d'aptitude à l'urbanisation est prévue en 2018
- Durée 24 mois

4. MONTANT EN TTC :

28.000.000,00 DH

- **50%** par le ministère de l'intérieur
- **25%** par le MATUHPV
- **25%** par les partenaires régionaux

5. PARTENAIRES IMPLIQUES :

- **MINISTERE DE L'INTERIEUR (FONDS DE LUTTE CONTRE LES EFFETS DES CATASTROPHES NATURELS)**
- **REGION DE GUELMIM OUED NOUN ET PROVINCES**
- **SERVICES EXTERIEURS CONCERNES (EQUIPEMENTS, ENVIRONNEMENT, BASSIN HYDRAULIQUE....)**

6. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

- Lancement prévu en 2018 pour une durée de 24 mois.



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Fiche Projet / Action N°38

Intitulé du projet /action	Elaboration d'une étude des centres émergents
-----------------------------------	--

1. ENTITE RESPONSABLE :

AGENCE URBAINE DE GUELMIM ES-SMARA

2. OBJECTIFS :

- Détermination des centres émergents de la région Guelmim Oued noun ;
- Définition des orientations de développement des centres émergents ;
- Définition des critères de classement.

3. PHASAGE DU PROJET /ACTION :

- L'Elaboration d'une étude des centres émergents au niveau de la région est prévue en 2018 pour une durée de réalisation de 18 mois (CPS en cours d'élaboration).

4. MONTANT EN TTC :

650.000,00 DH FINANCEMENT A HAUTEUR DE 100% PAR L'AUGS

5. PARTENAIRES IMPLIQUES :

- **COLLECTIVITES TERRITORIALES**

6. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

- Démarrage de l'étude en septembre 2018.



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Fiche Projet / Action N°39

Intitulé du projet /action	Elaboration d'une étude de mobilisation du foncier.
-----------------------------------	---

1. ENTITE RESPONSABLE :

AGENCE URBAINE DE GUELMIM ES-SMARA

2. OBJECTIFS :

- Détermination et mobilisation d'une assiette foncière au profit des communes territoriales de la région ;
- Mise en œuvre des dispositions des documents d'urbanisme afin d'assurer la réalisation des équipements projetés
- Proposition des espaces pour l'implantation des équipements des communes territoriales.

3. PHASAGE DU PROJET /ACTION :

- Durée de l'étude 12 mois (CPS en cours d'élaboration).
- Réalisation de l'étude est prévue en 2020.

4. MONTANT EN TTC :

500.000,00 DH FINANCEMENT A HAUTEUR DE 100% PAR L'AUGS

5. PARTENAIRES IMPLIQUES :

- *MINISTERE DE L'INTERIEUR (DAR)*
- *MINISTERE DE LA SANTE*
- *HABOUS*
- *EQUIPEMENTS*
- *CONSERVATION FONCIERE*
- *DOMAINES*
- *.....*

6. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

Lancement prévu en septembre 2020.



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Fiche Projet / Action N°40

Intitulé du projet /action	Assistance technique et architecturale dans le milieu rural
-----------------------------------	--

1. ENTITE RESPONSABLE :

AGENCE URBAINE DE GUELMIM ES-SMARA

2. OBJECTIFS :

- Réalisation des levées topographiques et des restructurations au profit des quartiers sous-équipés ;
- Délivrance à titre gratuit des plans architecturaux et suivi des chantiers.

3. PHASAGE DU PROJET /ACTION :

- Durée : 3 ans ;
- 2017-2018-2018 : réalisation des études.

4. MONTANT EN TTC : 12.000.000,00 DH

- financement à hauteur de 50% par le MAUHPV ;
- financement à hauteur de 50% par le conseil régional de la région de Guelmim Ouednoun

5. PARTENAIRES IMPLIQUES :

- Ministère de l'Aménagement de Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville
- Conseil Régional de Guelmim Oued Noun.

6. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

- Préparation de la convention pour signature.
- Signature prévue en mars 2018.



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Fiche Projet / Action N°41

Intitulé du projet /action	Assistance et Accompagnement.
-----------------------------------	--------------------------------------

1. ENTITE RESPONSABLE :

AGENCE URBAINE DE GUELMIM ES-SMARA

2. OBJECTIFS :

- Appui et assistance des communes territoriales au niveau de la gestion urbaine,
- Programmation des cycles de formation au profit des acteurs locaux.

3. PHASAGE DU PROJET /ACTION :

- Action pérennisée au cours de la période 2017-2021

4. MONTANT EN TTC :

500.000,00 DH FINANCEMENT A HAUTEUR DE 100% PAR L'AUGS

5. PARTENAIRES IMPLIQUES :

- Collectivités territoriales.

6. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

- En cours de réalisation (3 sessions de formation par an, au cours de la période allant d'octobre jusqu'au mars de chaque année)



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Fiche Projet / Action N°42

Intitulé du projet /action	Réalisation des plans de restructuration des douars à la commune d'Abaynou
-----------------------------------	--

1. ENTITE RESPONSABLE :

AGENCE URBAINE DE GUELMIM ES-SMARA

2. OBJECTIFS :

- Réalisation des plans de restructuration des quartiers sous-équipés.

3. PHASAGE DU PROJET /ACTION :

- Phasage : Dossier de consultation, commission technique, EP-DC, documents finaux
- Durée 12 mois.

4. MONTANT EN TTC :

REALISATION DES PR EN INTERNE

5. PARTENAIRES IMPLIQUES :

- Les collectivités territoriales.

6. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

- Validation des plans de restructuration de 05 douars à la Commune Territoriale de Abaynou (Tasoufit L'ain, Tamdan Dihadj, Tanzroual 1, Tenzroual 2 Et Agmad Abaynou) en 2017.



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Fiche Projet / Action N°43

Intitulé du projet /action	Réalisation des plans de restructuration de 07 quartiers à la ville de Guelmim
-----------------------------------	--

1. ENTITE RESPONSABLE :

AGENCE URBAINE DE GUELMIM ES-SMARA

2. OBJECTIFS :

- Réalisation des plans de restructuration des quartiers sous-équipés.

3. PHASAGE DU PROJET /ACTION :

- Phasage : Dossier de consultation, commission technique, EP-DC, documents finaux
- Durée 06 mois.

4. MONTANT EN TTC :

246.000,00 DH FINANCEMENT A HAUTEUR DE 100% PAR L'AUGS

5. PARTENAIRES IMPLIQUES :

- Les collectivités territoriales.

6. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

- Validation des 07 plans de restructuration est prévue au début de 2018.



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Fiche Projet / Action N°44

Intitulé du projet /action	Réalisation des plans de restructuration des douars d'Abbouda et Tisgnan à la commune de Laqsabi
-----------------------------------	--

1. ENTITE RESPONSABLE :

AGENCE URBAINE DE GUELMIM ES-SMARA

2. OBJECTIFS :

- Réalisation des plans de restructuration des quartiers sous-équipés.

3. PHASAGE DU PROJET /ACTION :

- Phasage : Dossier de consultation, commission technique, EP-DC, documents finaux
- Durée : 06 mois.

4. MONTANT EN TTC :

REALISATION DES PR EN INTERNE

5. PARTENAIRES IMPLIQUES :

- Les collectivités territoriales.

6. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

- Validation des plans de restructuration d'Abbouda Et Tisgnan (Ct. Laqsabi) en 2019.



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Fiche Projet / Action N°45

Intitulé du projet /action	Réalisation des plans de restructuration du douar de Fask (CT.FASK), Douar de Taliouine (CT. Taliouine Assaka).
-----------------------------------	---

1. ENTITE RESPONSABLE :

AGENCE URBAINE DE GUELMIM ES-SMARA

2. OBJECTIFS :

- Réalisation des plans de restructuration des quartiers sous-équipés.

3. PHASAGE DU PROJET /ACTION :

- Phasage : Dossier de consultation, commission technique, EP-DC, documents finaux
- Durée 06 mois

4. MONTANT EN TTC :

234.000,00 DH FINANCEMENT A HAUTEUR DE 100% PAR L'AUGS

5. PARTENAIRES IMPLIQUES :

- Les collectivités territoriales.

6. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

- Validation des plans de restructuration Douar De Fask (Ct. Fask), Douar De Taliwin (Ct. Taliwin Assaka) en 2019.



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Fiche Projet / Action N°46

Intitulé du projet /action	Réalisation des plans de restructuration du Quartier My Abdellah à Tantan
-----------------------------------	---

1. ENTITE RESPONSABLE :

AGENCE URBAINE DE GUELMIM ES-SMARA

2. OBJECTIFS :

- Réalisation des plans de restructuration des quartiers sous-équipés.

3. PHASAGE DU PROJET /ACTION :

- Phasage : Dossier de consultation, commission technique, EP-DC, documents finaux
- Durée : 06 mois.

4. MONTANT EN TTC :

REALISATION DU PR EN INTERNE

5. PARTENAIRES IMPLIQUES :

- Les collectivités territoriales.

6. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

- Lancement des études des plans de restructuration du Quartier My abdellah à la commune de Tantan prévu en 2019.



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Fiche Projet / Action N°47

Intitulé du projet /action	Réalisation des plans de restructuration à la commune de Laqsabi
-----------------------------------	---

1. ENTITE RESPONSABLE :

AGENCE URBAINE DE GUELMIM ES-SMARA

2. OBJECTIFS :

- Réalisation des plans de restructuration des quartiers sous-équipés.

3. PHASAGE DU PROJET /ACTION :

- Phasage : Dossier de consultation, commission technique, EP-DC, documents finaux
- Durée : 06 mois.

4. MONTANT EN TTC :

100.000,00 DH FINANCEMENT A HAUTEUR DE 100% PAR L'AUGS

5. PARTENAIRES IMPLIQUES :

- Les collectivités territoriales.

6. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

- Lancement des études des plans de restructuration des douars de la commune territoriale de Laqsabi prévus en 2020.



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Fiche Projet / Action N°48

Intitulé du projet /action	Réalisation des plans de restructuration à la commune de Fask
-----------------------------------	---

1. ENTITE RESPONSABLE :

AGENCE URBAINE DE GUELMIM ES-SMARA

2. OBJECTIFS :

- Réalisation des plans de restructuration des quartiers sous-équipés.

3. PHASAGE DU PROJET /ACTION :

- Phasage : Dossier de consultation, commission technique, EP-DC, documents finaux
- Durée : 06 mois.

4. MONTANT EN TTC :

100.000,00 DH FINANCEMENT A HAUTEUR DE 100% PAR L'AUGS

5. PARTENAIRES IMPLIQUES :

- Les collectivités territoriales.

6. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

- Lancement des études des plans de restructuration des douars de la commune territoriale de Fask prévus en 2020.



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Fiche Projet / Action N°49

Intitulé du projet /action	Réalisation des plans de restructuration à la commune d'Asrir
-----------------------------------	--

1. ENTITE RESPONSABLE :

AGENCE URBAINE DE GUELMIM ES-SMARA

2. OBJECTIFS :

- Réalisation des plans de restructuration des quartiers sous-équipés.

3. PHASAGE DU PROJET /ACTION :

- Phasage : Dossier de consultation, commission technique, EP-DC, documents finaux
- Durée : 06 mois.

4. MONTANT EN TTC :

100.000,00 DH FINANCEMENT A HAUTEUR DE 100% PAR L'AUGS

5. PARTENAIRES IMPLIQUES :

- Les collectivités territoriales.

6. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

- Lancement des études des plans de restructuration des douars de la commune territoriale d'Asrir prévus en 2020.



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Fiche Projet / Action N°50

Intitulé du projet /action	Réalisation des plans de restructuration des douars de la commune territoriale d'Aouint Ighomane.
-----------------------------------	---

1. ENTITE RESPONSABLE :

AGENCE URBAINE DE GUELMIM ES-SMARA

2. OBJECTIFS :

- Réalisation des plans de restructuration des quartiers sous-équipés.

3. PHASAGE DU PROJET /ACTION :

- Phasage : Dossier de consultation, commission technique, EP-DC, documents finaux
- Durée : 06 mois.

4. MONTANT EN TTC :

100.000,00 DH FINANCEMENT A HAUTEUR DE 100% PAR L'AUGS

5. PARTENAIRES IMPLIQUES :

- Les collectivités territoriales.

6. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

- Lancement des études des plans de restructuration des Douars d'Aouint Ighoumane prévus en 2021.



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Fiche Projet / Action N°51

Intitulé du projet /action	Réalisation des plans de restructuration des douars de la commune territoriale de Tagant.
-----------------------------------	---

1. ENTITE RESPONSABLE :

AGENCE URBAINE DE GUELMIM ES-SMARA

2. OBJECTIFS :

- Réalisation des plans de restructuration des quartiers sous-équipés.

3. PHASAGE DU PROJET /ACTION :

- Phasage : Dossier de consultation, commission technique, EP-DC, documents finaux
- Durée : 06 mois.

4. MONTANT EN TTC :

REALISATION DES PR EN INTERNE

5. PARTENAIRES IMPLIQUES :

- Les collectivités territoriales.

6. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

- Lancement des études des plans de restructuration des douars de la commune territoriale de Tagant prévus en 2018.



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Fiche Projet / Action N°52

Intitulé du projet /action	Réalisation des plans de restructuration des douars de la commune territoriale de La Plage Blanche.
-----------------------------------	---

1. ENTITE RESPONSABLE :

AGENCE URBAINE DE GUELMIM ES-SMARA

2. OBJECTIFS :

- Réalisation des plans de restructuration des quartiers sous-équipés.

3. PHASAGE DU PROJET /ACTION :

- Phasage : Dossier de consultation, commission technique, EP-DC, documents finaux
- Durée : 06 mois.

4. MONTANT EN TTC :

REALISATION DES PR EN INTERNE

5. PARTENAIRES IMPLIQUES :

- Les collectivités territoriales.

6. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

- Lancement des études des plans de restructuration des douars de la commune territoriale de de la Plage Blanche prévus en 2018.



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Fiche Projet / Action N°53

Intitulé du projet /action	Mise à niveau urbaine de la ville de Guelmim (Travaux de voirie, dallage espaces verts, Aménagements entrées de la ville, , Fontaine). Projet inscrit dans le cadre du programme de développement intégré de la région de Guelmim -Oued Noun signé devant Sa Majesté.
	15 projets programmés : 11 projets achevés (aménagement entrées ville de Guelmim construction de fontaines, rénovation et éclairage public, travaux d'assainissement 02 projets en cours (construction de passerelle métallique et travaux d'assainissement liquide de Guelmim) 02 programmés (revêtement en carrelage les trottoirs des quartiers de Guelmim et aménagement place Gouirate Al fila.

1. ENTITE RESPONSABLE : DIRECTION REGIONALE DE L'HABITAT ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DE GUELMIM

Maitre d'ouvrage : Wilaya de Guelmim –Oued Noun

Maitre d'ouvrage délégué : Alomrane Aljanoub

2. OBJECTIFS :

Amélioration des conditions de vie des citoyens.

Renforcer la cohésion sociale et résorber les écarts entre les quartiers.

3. PHASAGE DU PROJET /ACTION :

DELAI GLOBAL : 48 MOIS

DATE DEBUT : FEVRIR2014

DATE FIN : DECEMBRE 2018

4. MONTANT EN TTC :

Le montant global du projet : 108.75MDHS financé des recettes de commercialisation de 02

lotissements AL FIRDAOUSSE ET BAB ASSAHRA à Guelmim réalisés par l'Etat.

5. PARTENAIRES IMPLIQUES :

Wilaya de GUELMIM- OUED NOUN.

Commune de GUELMIM.

6. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

Le taux d'avancement global : 87%. 1ere phase lancée en 2014 de 06 projets (05 achevés et 01 est à 15%. 2eme phase: lancée en 2015 de 06 projets (05 achevés et 01 est à 35%).3eme phase lancée en 2016 pour un seul projet (achevé).4eme phase en décembre 2017 pour lancer les 02 projets restants des 15 projets du Programme (en fonction de recettes collectées).



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Fiche Projet / Action N°54

Intitulé du projet /action	Mise à niveau urbaine de la ville de SIDI IFNI (Travaux de voirie, dallage et espaces verts). Projet inscrit dans le cadre du programme de développement intégré de la région de Guelmim -Oued Noun signé devant Sa Majesté.
	Les quartiers concernés sont : Hay TAMHROUCHTE- Hay IDOUFKIR- Hay WIDADIATE ALFATHE- Hay ALMONTALAK- Hay ALJADID- Hay ALKADIM.

1. ENTITE RESPONSABLE : DIRECTION REGIONALE DE L'HABITAT ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DE GUELMIM

Maitre d'ouvrage : MATUHPV (DRHPV).
Maitre d'ouvrage délégué : Société Alomrane aljanoub

2. OBJECTIFS :

Amélioration des conditions de vie des citoyens.
Renforcer la cohésion sociale et résorber les écarts entre les quartiers.

3. PHASAGE DU PROJET /ACTION :

Délai global : 24mois
Date début : AVRIL 2017.
Date fin travaux : Décembre 2018

4. MONTANT EN TTC :

Le montant global du projet : 55MDHS Financé à 100% par le MATUHPV.

5. PARTENAIRES IMPLIQUES :

Province de SIDI IFNI.
Commune de SIDI IFNI.

6. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

Le taux d'avancement global est de : 15%

- 1ere phase : lancée en Avril 2017pour 33 MDHS (délai d'exécution 06 mois).
- 2eme phase : à lancer en Novembre 2017pour 1.3 MDHS (délai d'exécution 04 mois).
- 3eme phase : à lancer en Décembre 2017pour 10MDHS (délai d'exécution 06 mois
- 4eme phase : à lancer en Juin 2018 pour les reliquats restants (délai d'exécution 06 mois).



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Fiche Projet / Action N°55

Intitulé du projet /action	Mise à niveau urbaine de la Commune de MIRELFT (Travaux de voirie, dallage et espaces verts). Projet inscrit dans le cadre du programme de développement intégré de la région de Guelmim -Oued Noun signé devant Sa Majesté.
	Les quartiers concernés sont : Hay WIDADIA-- Hay ALMARKAZ- Hay AFATASSE- Hay TAYERTE1- Hay TAYERTE 2- Hay SIDI MOHAMED BEN ABDELLAH.

1. ENTITE RESPONSABLE : DIRECTION REGIONALE DE L'HABITAT ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DE GUELMIM

Maitre d'ouvrage : MATUHPV (DRHPV).

Maitre d'ouvrage délégué : Société Alomrane aljanoub

2. OBJECTIFS :

Amélioration des conditions de vie des citoyens.

Renforcer la cohésion sociale et résorber les écarts entre les quartiers.

3. PHASAGE DU PROJET /ACTION :

Délai global : 24mois

Date début : Décembre 2017

Date fin travaux : Décembre 2019

4. MONTANT EN TTC :

Le montant global du projet : 40MDHS

Financé à 100% par le MATUHPV.

5. PARTENAIRES IMPLIQUES :

Province de Sidi IFNI.

Commune de MIRELFT

6. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

Les travaux de la 1ere tranche vont être lancés en décembre 2017 dans les quartiers non concernés par le nouveau réseau d'assainissement.

Les 2eme, 3eme et 4eme tranches vont être lancées parallèlement à l'achèvement des travaux d'assainissement des quartiers.



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Fiche Projet / Action N°56

Intitulé du projet /action	Mise à niveau urbaine des communes de la Province d'ASSA-ZAG (Travaux de voirie, dallage et espaces verts). Projet inscrit dans le cadre du programme de développement intégré de la région de Guelmim -Oued Noun signé devant Sa Majesté.
	Les quartiers concernés sont : Hay ALMARKAZ- Hay ZAOUIA TIJANIA- Hay TIHOUNA- Hay FILAHI- centres des communes de : ZAG-AOUISTE LHNA –AOUISTE IGHOMMANE-LABOUIRATE.

1. ENTITE RESPONSABLE : DIRECTION REGIONALE DE L'HABITAT ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DE GUELMIM

Maitre d'ouvrage : Province ASSA-ZAG
Maitre d'ouvrage délégué : Agence du Sud

2. OBJECTIFS :

Amélioration des conditions de vie des citoyens.
Renforcer la cohésion sociale et résorber les écarts entre les communes.

3. PHASAGE DU PROJET /ACTION :

Délai global : 24mois
Date début : Octobre 2017
Date fin travaux : Décembre 2018

4. MONTANT EN TTC :

Le montant global du projet : 43MDHS Financé à 100% par le MATUHPV.

5. PARTENAIRES IMPLIQUES :

Province d'ASSA- ZAG.
Communes de : ASSA-ZAG –AOUISTE LHNA - AOUISTE IGHOMMANE LABOUIRATE.

6. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

Les ouvertures des plis des travaux de la 1ere phase ont eu lieu le 14 et 19 /09/2017.
1ere phase : à lancer en Octobre 2017 pour 6.7Mdhs. Délai d'exécution : 06 mois. 2em phase : à lancer au début octobre 2017 pour 13.4 Mdhs. Délai d'exécution : 06 mois. 3eme phase : à lancer fin octobre 2017 pour 7.5 Mdhs. Délai d'exécution : 06 mois. 4eme phase : à lancer en janvier 2018 pour 15.4 Mdhs. Délai d'exécution : 06 mois.



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Fiche Projet / Action N°57

Intitulé du projet /action	Mise à niveau urbaine de la ville de TANTAN (Travaux de voirie et dallage).
	Les quartiers concernés sont : Hay ALQODS - Hay CHEIKH ABDATI 1 et 2 et 3- Hay CHEIKH Mohamed LAGHDAF- Hay AINE ARRAGMA

1. ENTITE RESPONSABLE : DIRECTION REGIONALE DE L'HABITAT ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DE GUELMIM

Maitre d'ouvrage : MATUHPV (DRHPV).
Maitre d'ouvrage délégué : Société Alomrane aljanoub

2. OBJECTIFS :

Amélioration des conditions de vie des citoyens.
Renforcer la cohésion sociale et résorber les écarts entre les quartiers.

3. PHASAGE DU PROJET /ACTION :

Délai global : 24mois
Date début : Octobre 2017
Date fin travaux : Décembre 2018

4. MONTANT EN TTC :

Le montant global du projet : 25MDHS Financé à 100% par le MATUHPV.

5. PARTENAIRES IMPLIQUES :

Province de TANTAN
Commune de TANTAN

6. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

En cours de démarrage des travaux : ordre de service notifié le 28 07/2017.
-1ere phase : à lancer en Octobre 2017. Délai d'exécution : 06mois.
-2eme phase : à lancer en Janvier 2018 pour le Montant des reliquats. Délai d'exécution : 06 mois.



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Fiche Projet / Action N°58

Intitulé du projet /action	Mise à niveau urbaine de la Commune d'ELOUATIA (Travaux de voirie et dallage).
	Les quartiers concernés sont : Haya ALMOHIT- Hay ATTAKADOUM- Hay IDARI- Hay ANNAHDA.

1. ENTITE RESPONSABLE : DIRECTION REGIONALE DE L'HABITAT ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DE GUELMIM

Maitre d'ouvrage : MATUHPV (DRHPV).

Maitre d'ouvrage délégué : Société Alomrane aljanoub

2. OBJECTIFS :

Amélioration des conditions de vie des citoyens.

Renforcer la cohésion sociale et résorber les écarts entre les quartiers.

3. PHASAGE DU PROJET /ACTION :

Délai global : 24mois

Date début : Octobre 2017

Date fin travaux : Décembre 2018

4. MONTANT EN TTC :

Le montant global du projet : 20MDHS Financé à 100% par le MATUHPV. :

5. PARTENAIRES IMPLIQUES :

Province de TANTAN

Commune d'ELOUATIA

6. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

En cours de démarrage des travaux : ordre de service notifié le 28 07/2017.

-1ere phase : à lancer en Octobre 2017. Délai d'exécution : 06mois.

-2eme phase : à lancer en Janvier 2018 pour le Montant des reliquats. Délai d'exécution : 06 mois.



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Fiche Projet / Action N°59

Intitulé du projet /action	Mise à niveau urbaine de la Commune de LAKHSSASS (Travaux de voirie et dallage).
	Les quartiers concernés sont : ADRAR N OUBARKA- TLATINE OUDRARE - ITOURKINE – TIGUINTE- TAMDA-TAGHZOUT- IFARDINE

1. ENTITE RESPONSABLE : DIRECTION REGIONALE DE L'HABITAT ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DE GUELMIM

Maitre d'ouvrage : MATUHPV (DRHPV).

Maitre d'ouvrage délégué : Société Alomrane Agadir

2. OBJECTIFS :

Amélioration des conditions de vie des citoyens.

Renforcer la cohésion sociale et résorber les écarts entre les quartiers.

3. PHASAGE DU PROJET /ACTION :

Délai global : 24mois

Date début : janvier 2017

Date fin travaux : Décembre 2018

4. MONTANT EN TTC :

Le montant global du projet : 18MDHS la participation du MATUHPV : 16mdhsla participation du

Conseil provincial : 01mdhs et la participation de la commune : 01mdhs

5. PARTENAIRES IMPLIQUES :

Province de SIDI IFNI

Commune de LAKHSSASS

Conseil Provincial de SIDI IFNI.

6. ETAT D'AANCEMENT ET

1ere tranche : lancée en 2017. (Achevée et réceptionnée).

La 2ème est en phase d'achèvement. Les marchés de la 3ème et 4eme tranches sont adjugés.

Le taux d'avancement global est de : 50%



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Fiche Projet / Action N°60

Intitulé du projet /action	Mise à niveau urbaine de la Commune de LAKHSSASS (Travaux de voirie et dallage).
	Les quartiers concernés sont : ADRAR N OUBARKA- -ITOURKINE –TIGUINTE- TAMDA- TAGHZOUT-IFARDINE.

1. ENTITE RESPONSABLE : DIRECTION REGIONALE DE L'HABITAT ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DE GUELMIM

Maitre d'ouvrage : MATUHPV (DRHPV).
Maitre d'ouvrage délégué : Société Alomrane aljanoub

2. OBJECTIFS :

Amélioration des conditions de vie des citoyens.
Renforcer la cohésion sociale et résorber les écarts entre les quartiers.

3. PHASAGE DU PROJET /ACTION :

Délai global : 24mois
Date début : décembre 2017
Date fin travaux : Décembre 2019.

4. MONTANT EN TTC :

Le montant du projet : 29 MDHS la participation du MATUHPV : 27mdhs et la participation de de la commune : 02mdhs

5. PARTENAIRES IMPLIQUES :

Province de SIDI IFNI
Commune de LAKHSSASS

6. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

Les études du projet seront lancées en octobre 2017.



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Fiche Projet / Action N°61

Intitulé du projet /action	Convention de partenariat avec la région au milieu rural (Travaux de voirie, dallage et espaces verts). 45 communes Territoriales dont Guelmim : 18 ; sidi Ifni : 17 ; Assa-zag : 05 et Tan-Tan :05
-----------------------------------	---

1. ENTITE RESPONSABLE : DIRECTION REGIONALE DE L'HABITAT ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DE GUELMIM

Maitre d'ouvrage : Région de GUELMIM- OUED NOUN.

Maitre d'ouvrage délégué : à **préciser** lors établissement des conventions de financement.

2. OBJECTIFS :

Amélioration des conditions de vie des citoyens.

Renforcer la cohésion sociale et résorber les écarts entre les centres.

3. PHASAGE DU PROJET /ACTION :

Délai global : 48 mois

Date début : Mars 2018

Date fin travaux : Décembre 2021

4. MONTANT EN TTC :

Le montant global du projet : 150 MDHS la participation du MATUHPV : 100mdhs

La participation de la Région : 50mdhs

5. PARTENAIRES IMPLIQUES :

Région de GUELMIM – OUED NOUN

Provinces de TANTAN-ASSA-ZAG –SIDI IFNI-GUELMIM.

Communes territoriales rurales de la région.

6. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

Convention cadre signée. La 1ere phase : à lancer en 2018 elle concernera l'identification des besoins des 1eres communes territoriales rurales de la région en matière de mise à niveau. **Après viendra l'établissement des conventions de financement et de réalisation dans les quelles sera arrêté le MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE.**



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Fiche Projet / Action N°62

Intitulé du projet /action	Achèvement des travaux du Lotissement BAB ASSAHRA à Guelmim. Consistance : 690 lots Sup : 16 HA titre foncier : 6147/31.
-----------------------------------	--

1. ENTITE RESPONSABLE : DIRECTION REGIONALE DE L'HABITAT ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DE GUELMIM

Maitre d'ouvrage : MATUHPV (DRHPV).
Maitre d'ouvrage délégué : Société Alomrane aljanoub

2. OBJECTIFS :

Satisfaire la demande en logements.
Diversifier l'offre en matière d'habitat.

3. PHASAGE DU PROJET /ACTION :

Délai global : 48mois
Date début : AVRIL 2013
Date fin travaux : Décembre 2018

4. MONTANT EN TTC :

Le montant global du projet : 56.97 MDHS Financé par le MATUHPV : 56.97mdhs

5. PARTENAIRES IMPLIQUES :

Wilaya de GUELMIM -Oued NOUN.
Commune de GUELMIM.

6. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

Le taux de réalisation est 60%.1ere phase : lancée en Avril 2013.
Les travaux restants à exécuter sont : - Electrification hors et in site.
-Assainissement hors site.
-Voirie.



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Fiche Projet / Action N°63

Intitulé du projet /action	La mise en place d'un géo portail régional .
-----------------------------------	--

1. ENTITE RESPONSABLE :

AGENCE URBAINE DE GUELMIM ES-SMARA

2. OBJECTIFS :

- Publication des documents d'urbanisme sur interface internet pour faciliter l'accès à l'information pour l'ensemble des citoyens

3. PHASAGE DU PROJET /ACTION :

- Phasage : CPS en cours d'élaboration.
- durée 12 mois.

4. MONTANT EN TTC :

800.000,00 DH FINANCEMENT A HAUTEUR DE 100% PAR L'AUGS

5. PARTENAIRES IMPLIQUES :

- **COLLECTIVITES TERRITORIALES.**

6. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

- **LANCEMENT EN SEPTEMBRE 2018 ;**
- **ACHEVEMENT EN NOVEMBRE 2019.**



Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme
de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Fiche Projet / Action N°64

Intitulé du projet /action	La réalisation des guides des sites naturels, historiques et culturels.
-----------------------------------	---

1. ENTITE RESPONSABLE :

AGENCE URBAINE DE GUELMIM ES-SMARA

2. OBJECTIFS :

- Faire connaître le patrimoine historique, touristique et culturels de la région,
- Définition des sites d'intérêt particuliers.

3. PHASAGE DU PROJET /ACTION :

- la réalisation des guides est prévue au cours de l'année 2018 ;
- durée : 12 mois.

4. MONTANT EN TTC :

300.000,00 DH financement à hauteur de 100% par l'AUGS

5. PARTENAIRES IMPLIQUES :

- **CULTURE, ENVIRONNEMENT, EAUX ET FORETS....**
- **COLLECTIVITES TERRITORIALES.**

6. ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES :

- Edition de 04 guides en novembre 2018.

**CONTRAT OBJECTIFS AU NIVEAU DE LA REGION de GUELMIM-OUED NOUN
AU TITRE DE LA PERIODE 2017 – 2021**

Les signatures

**Le Ministre de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme,
de l'Habitat et de la Politique de la Ville**

**L'inspecteur Régional de
l'Aménagement du Territoire et de
l'Urbanisme**

**Le Directeur Régional de l'Habitat et
de la Politique de la Ville**

**La Directrice de l'Agence Urbaine de
Guelmim Es-Smara**

